

CONSEILS DE MONTAGE

• LAMES DROITES ET DOUBLE ARRONDIS 33 MM DOUGLAS TRAITÉ CL.3

• LAMES DROITES 22MM DOUGLAS TRAITÉ CL.3

Produits concernés :

Gamme épaisseur 33 mm :

- LAME PROFIL DEUX ARRONDIS 33X140X2M (3760137536731)
- LAME PROFIL DROIT 33x140x2M (3760137536724)
- PROFIL FINITION 38x116x2.2M (3760137536762)
- POTEAU DEPART «U» 45x90x2.4M (3760137536755)
- POTEAU FINITION «U» 90x90x2.4M (3760137536748)
- POTEAU JONCTION «H» 90x90x2.4M (3760137536779)

Gamme épaisseur 22 mm :

- LAME PROFIL DROIT 22X120X2M (3760137539756)
- PROFIL FINITION 33x70x2.2M (3760137539794)
- POTEAU FINITION «U» 70x70x2.2M (3760137539763)
- POTEAU JONCTION «H» 70x70x2.2M (3760137539770)

IMPORTANT :

• Avant la pose, stocker au préalable en milieu ambiant abrité et ventilé les lames et les poteaux pour qu'ils se stabilisent dimensionnellement.

• Le bois est un matériau vivant sujet à dilatation selon le taux d'humidité (le coefficient estimé de retrait/gonflement transversal moyen est de 0,25% / pourcentage d'humidité relative du bois) : selon la saison, la lame peut donc varier d'environ 4 mm dans sa largeur.

• Il est impératif de fixer chaque lame par vissage sur les poteaux.

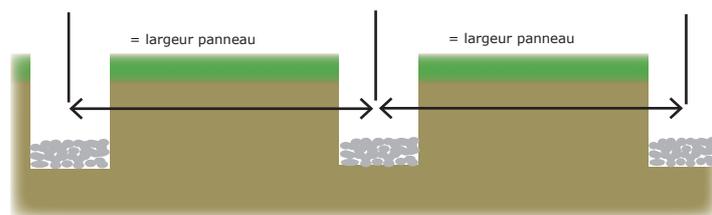
• Les panneaux ne sont pas adaptés à une installation dans les zones climatiques 3 et 4 (vents de + de 120 km/h).

• Hauteur maximum des panneaux en pose scellée : 200 cm

• Avant tous projets en limite de propriété, vous devez préalablement vous renseigner auprès de la mairie au sujet des règles en vigueur en matière de clôture sur le territoire de la commune. Une simple déclaration de travaux est en général suffisante.

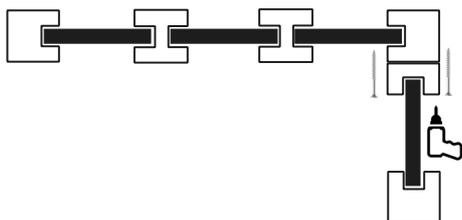
1 PRÉPARATION DU TERRAIN.

A) Après avoir repéré l'emplacement de la clôture avec un cordeau (alignement, horizontalité), creuser des trous de 50 cm de profondeur espacés de la dimension des panneaux réalisés. Déposer une couche drainante (10 cm de gravillons) au fond.



2 PLACEMENT DES POTEAUX.

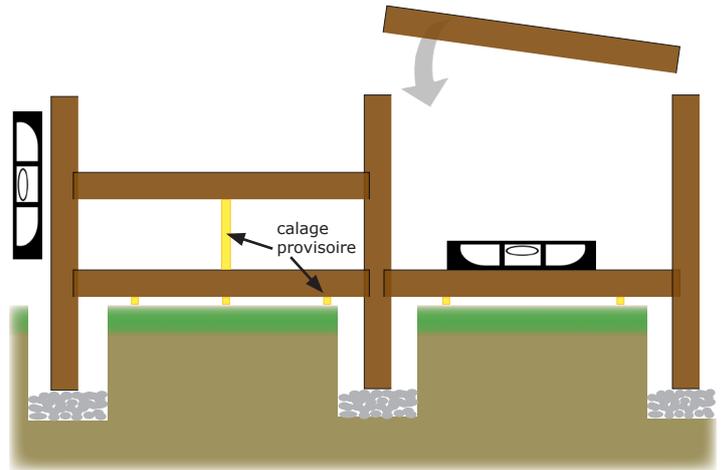
A) Positionner les poteaux (commencer avec un poteau «U» et continuer la palissade avec des poteaux «H»). Pour réaliser un angle, utiliser un demi-poteau «U» 45x90 mm vissé sur le dernier poteau de la rangée (8 vis 5x70 inox).



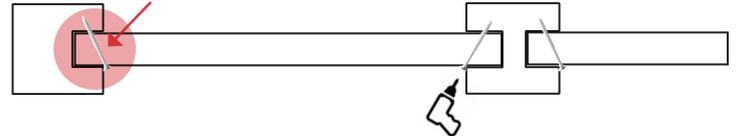
B) Placer une première lame entre chaque poteau, en la calant à 3 cm du sol fini.

Contrôler l'aplomb et l'horizontalité avec un niveau, étayer provisoirement les poteaux avec des chutes de bois.

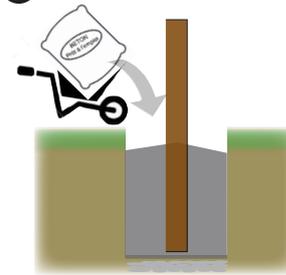
C) Placer des lames à mi-hauteur pour conserver un écartement correct entre les poteaux et les maintenir avec des chutes de bois (chevrons).



D) Bien maintenir l'assemblage (sangles) et visser les lames en partie basse (vis inox 5x50), après pré-perçage des lames.



3 SCÈLEMENT DES POTEAUX.

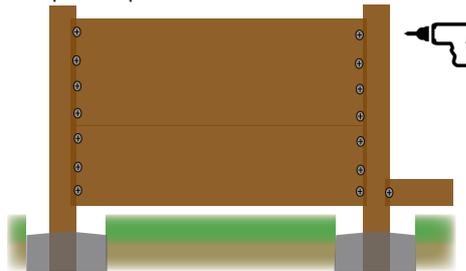


Verser le béton autour des poteaux, lisser la surface en pente autour du poteau pour évacuer les eaux pluviales.

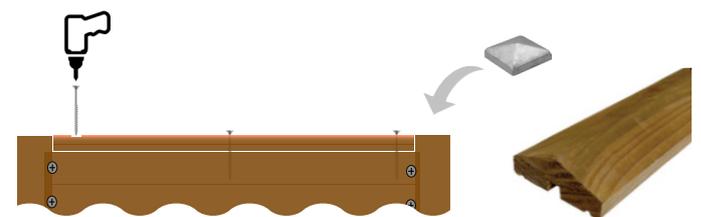
Laisser prendre le béton (48 H minimum).

4 FINITION DES PANNEAUX.

A) Retirer les calages et faire glisser le nombre de lames souhaitées entre les poteaux. Fixer chaque lame avec une vis 5X50. Pré-percer pour éviter l'éclatement des lames en bout.



B) Terminer chaque élément par un profil de finition coupé à la dimension relevée entre poteaux. Traiter les parties coupées avec un produit de préservation du bois. Fixer par vis (min. 3). Terminer le montage en posant des capuchons de poteau en acier galva.



• Les poteaux et lames sont traités en autoclave et teintés pour résister aux attaques de champignons lignivores et insectes xylophages (traitement garanti 5 ans). Chaque année il est conseillé de nettoyer avec un détergent pour bois adapté et une brosse pour éliminer les mousses et les salissures. Bien rincer à l'eau claire.

• Pour maintenir la couleur après quelques années d'exposition, vous pourrez utiliser un produit de traitement des bois extérieurs (type lasure teintante), qui renouvellera la protection de surface et protégera le bois des rayons U.V.

LE BOIS : UN MATÉRIAU NATUREL

Produit naturel, le bois est de plus en plus choisi dans l'aménagement intérieur et extérieur pour sa facilité de mise en oeuvre, le côté authentique et chaud qu'il donne aux endroits où il est présent et bien sûr sa parfaite intégration dans une démarche éco-responsable.

Or, on oublie parfois que le bois reste une matière vivante, avec ses spécificités qu'il faut connaître avant sa mise en oeuvre.



Voici une liste non exhaustive de phénomènes naturels que l'on peut rencontrer et qui ne peuvent pas être considérés comme des défauts relevant de la garantie :

- Fissures et fentes.

Le bois est un matériau vivant. Il s'adapte en permanence à son environnement. Son principal constituant, la cellulose, se met en permanence en équilibre avec l'humidité de l'air et gonfle plus ou moins : le bois "travaille". Ce qui se manifeste parfois par des fissures ou des fentes. Celles-ci ne nuisent pas à la résistance mécanique du produit.



- Les noeuds

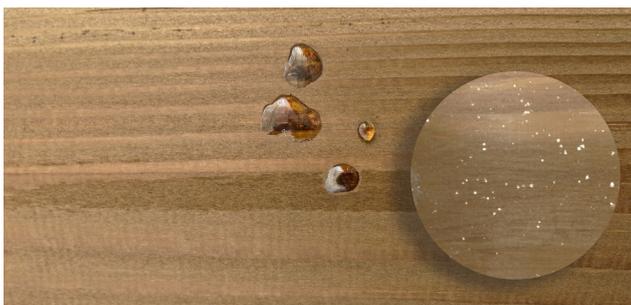
Les nœuds sont formés par l'attache des branches poussant sur le tronc. Leur nombre peut varier, mais un nœud sain n'a pas d'incidence sur la résistance mécanique d'une lambourde ou d'une lame de terrasse.



- Remontées de sels et de résine.

La chaleur ou le traitement autoclave des bois résineux peuvent amener à la surface un peu de résine ("poches de résine"). Il suffit de l'enlever avec une spatule ou de l'essence de térébenthine.

Par ailleurs, les "sels" de traitement peuvent faire apparaître des petites taches à la surface du bois. Ce sont des remontées de résine qui ont été colorées par le produit de traitement, absolument sans conséquence pour le bois



- Grisaillement, variations de teintes

Chaque arbre est unique et possède des différences de formes, de veinages et de densité. Un traitement éventuel va pénétrer différemment les couches du bois, entraînant des effets de colorations différents. Ces variations s'estompent rapidement à l'exposition extérieure.

Avec le temps, l'exposition aux UV va donner au bois une patine grise (que l'on peut atténuer et retarder avec l'application d'un produit adapté, saturateur pour lames de terrasse ou lasure pour les surfaces verticales).



© SUN BOIS - 2019 - Informations techniques données à titre indicatif et non exhaustives - se reporter au DTU en vigueur pour plus d'informations. Illustrations et visuels non contractuels.